

Nombre de conseillers..... 43
En exercice..... 43
Présents à la séance.....31
Pouvoirs.....12
Excusés..... 00

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DECEMBRE 2018**

DF/CD

N° 2018-12-01: DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – EXERCICE 2019

Le jeudi 13 décembre 2018 à 19h30, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni au Château de la Forêt, lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 30 novembre 2018.

Présents :

Pierre-Yves MARTIN
Gérard PRUDHOMME
Serge MANTEL
Martine DURIEUX-ARNAUD
Roselyne BORDES
Arnold VOILLEMIN
Olivier MICONNET
Annick MONIER
Nicole LELLOUCHE
Philippe ARNAUD
Gérard LANTERI

Sonia BELARBI
Marie-Thérèse LE BLEGUET
Marie-Madeleine COLLET
Jean-Sébastien ROUCHET
Didier LAFARGUE
Corinne CARCREFF
Eric NANTI
Laurent PIRON
Ghislaine NEBIE
Grégory FICCA
Donni MILOTI

François DIONNET
Véronique PREUX
Jean-Marie MARCZAK
Georges GUILBERT
Françoise BITATSI-TRACHET
Jean-François MAGNIEN
Laurence HODE
Armen PAPAZIAN
Serge LE BOZEC

Pouvoirs :

Kaissa BOUDJEMAI à
Annick MONIER
Salem AIDOUDI à
Pierre-Yves MARTIN
Lucie LE COZ à
Sonia BELARBI
Cédric LE COZ à
Olivier MICONNET

Meriem BEN NASER à
Philippe ARNAUD
Regaya FERJANI à
Gérard LANTERI
Nathan HADDAD à
Roselyne BORDES
Aurélié MANTEL à
Serge MANTEL

Josiane GEOFFROY à
Marie-Madeleine COLLET
Magali DAUBA à
Jean-François MAGNIEN
Bernadette PIRON-RENAULT à
Armen PAPAZIAN
Sébastien CONSTANT à
Georges GUILBERT

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance M. MICONNET a été désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. Mantel, rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2312-1 ;

Vu le rapport de présentation sur les orientations budgétaires pour 2019, ci annexé et adressé aux élus ;

Vu la réunion de la 1^{ère} commission permanente du 04 décembre 2018 ;

Considérant le débat intervenu concernant le budget principal de la Ville de Livry-Gargan et ses budgets annexes pour l'exercice 2019 ;

Après en avoir délibéré,

A la majorité par :

- 34 voix pour :

Pierre-Yves MARTIN +
Salem AIDOUDI
Gérard PRUDHOMME
Serge MANTEL +
Aurélié MANTEL
Martine DURIEUX-ARNAUD
Roselyne BORDES +
Nathan HADDAD
Arnold VOILLEMIN
Olivier MICONNET +
Cédric LE COZ
Annick MONIER +

Kaissa BOUDJEMAI
Nicole LELLOUCHE
Philippe ARNAUD +
Meriem BEN NASER
Gérard LANTERI +
Regaya FERJANI
Sonia BELARBI +
Lucie LE COZ
Marie-Thérèse LE BLEGUET
Marie-Madeleine COLLET +
Josiane GEOFFROY
Jean-Sébastien ROUCHET

Didier LAFARGUE
Corinne CARCREFF
Eric NANTI
Laurent PIRON
Ghislaine NEBIE
Grégory FICCA
Donni MILOTI
François DIONNET
Véronique PREUX
Jean-Marie MARCZAK

Ne prend pas part au vote :

Georges GUILBERT +
Sébastien CONSTANT
Françoise BITATSI-
TRACHET

Jean-François MAGNIEN +
Magali DAUBA
Laurence HODE

Armen PAPAZIAN +
Bernadette PIRON-
RENAULT
Serge LE BOZEC

Article 1 : Prend acte des orientations budgétaires 2019 présentées et du débat intervenu.

Annexe 1 : Rapport d'orientations budgétaires 2019.

Ainsi fait et délibéré en séance le 13 décembre 2018.

Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan



Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20181213-2018-12-01-DE
Date de télétransmission : 19/12/2018
Date de réception préfecture : 19/12/2018

Par publication le :
Ou (et) **19 DEC. 2018**
Par notification le :

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43
courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire